

## Faire appel de la décision de condamnation

Par Salah09, le 25/10/2016 à 12:55

re bonjour,

donc, d'après vos conseils, inutile de faire appel, je n'ai reçu aucune contravention, et aucune rétention du permis, et aucune prise de sang alors que je venais de faire un accident

merci de votre soutient